

Les Australiens négocient durement. Comme cela a déjà été le cas, ils ne voient guère de raison pour conclure une entente commerciale réciproque. De plus, les fonctionnaires australiens n'aiment pas la réticence de Mackenzie King à rechercher une solution d'envergure impériale à la morosité commerciale de l'après-guerre. Selon eux, toute entente avec le Canada n'aura pour effet que d'aider les filiales américaines à fonctionner dans le dominion aux dépens des sociétés britanniques. Les discussions traînent plus de deux ans, jusqu'au jour où les négociateurs canadiens sont forcés de céder aux exigences australiennes pour conserver le marché des produits forestiers de Colombie-Britannique. Contre d'importantes concessions sur le saumon en boîte, les pièces d'automobile et le papier, le Canada réduit ses droits sur la viande et le beurre australiens, et augmente la marge préférentielle dont profitent les fruits secs d'Australie.

L'entente de 1925 ne tarde pas à soulever la controverse. Les éleveurs canadiens s'y opposent farouchement, craignant une concurrence nouvelle de la viande et du beurre en provenance d'Australie. D'un caractère conciliant, Mackenzie King s'inquiète des conséquences de cet accord qui fait tant de bruit et il donne tort au ministre responsable. Son esprit libéral s'insurge contre la perspective d'une hausse des tarifs canadiens sur les importations en provenance des autres pays, et qui vise à donner à l'Australie une marge préférentielle accrue sur les fruits secs. De surcroît, ces dispositions visaient avant tout les États-Unis, à un moment où les échanges entre les deux pays nord-américains commencent à se rétablir. Le premier ministre appuie tièdement l'entente et celle-ci n'est pas aussitôt approuvée qu'il en estropie avec joie l'une des principales clauses. Ainsi, au début de 1926, un programme australien de promotion des exportations de beurre est-il jugé contraire, pour une question de forme, aux lois antidumping canadiennes. King rejette les multiples appels à la compréhension du premier ministre australien et insiste pour imposer des droits dissuasifs. Plus tard au cours de la décennie, lorsqu'un effondrement du commerce international commence à se faire sentir sur les exportations canadiennes vers les États-Unis, F.L. McDougall, proche conseiller du premier ministre australien, espère avec jubilation que la dépression «amènera Mackenzie King à adopter une attitude beaucoup plus obligeante à l'égard de la coopération économique dans l'empire».¹⁵ En prévision du changement, peut-être, l'Australie nomme en 1929 son premier délégué commercial au Canada, R.A. Haynes.

Un an plus tard, la dépression arrive effectivement, et l'électorat canadien donne son congé à Mackenzie King. Assis dans l'opposition, il voit le nouveau premier ministre conservateur, R.B. Bennett, adhérer aux propositions visant à créer un bloc commercial impérial. L'enthousiasme pour le système des préférences grandit tout au long de la Conférence impériale de 1930 et, avant que les travaux officiels ne prennent fin, le Canada et l'Australie s'entendent pour assouplir leurs échanges. Les négociations se déroulent rapidement et sans